

de \$1,700 ; on y émet chaque année pour \$9,000 de mandats et on en paie pour \$4,000. Ces deux villes possèdent des édifices publics ; car il n'y a aucune règle qui oblige une localité à rapporter un revenu déterminé pour avoir droit à des édifices publics. Liverpool, la principale ville du comté de Queen, a un bureau de poste qui donne un revenu de \$1,850 ; on y émet chaque année pour \$30,700 de mandats et on en paie pour \$18,600 ; si c'est sur la somme d'argent qui passe par ces bureaux de poste qu'il faut se guider, Liverpool a bien plus droit à un édifice public que Dartmouth. Je ne puis faire autrement que voter en faveur de ce crédit, bien que le gouvernement ne nous fournisse aucun renseignement pour nous faire voir s'il a raison ou tort de le demander ; nous ne savons qu'une chose, c'est que le comté dans lequel est situé Dartmouth a pour représentants deux conservateurs. Lors de la dernière session du parlement, ce comté avait l'honneur d'être représenté par un des libéraux les plus importants de la Nouvelle-Ecosse et ce libéral a voté en faveur de ce crédit de \$5,000. Cependant, je dois dire que le gouvernement devrait adopter une règle au sujet de l'érection d'édifices publics dans les villes. Si ce comté était représenté par deux libéraux, je ne serais pas plus opposé pour cela à ce crédit, bien que le gouvernement n'observe pas en ce moment la règle d'or dont il ne devrait jamais se départir. Je me suis levé pour faire observer au gouvernement que Liverpool, dans le comté de Queen, a plus de droit à des édifices public que Dartmouth, ou Annapolis.

Je suis prêt à voter en faveur d'un règlement en vertu duquel il faudrait qu'une ville donnât un certain revenu pour avoir droit à des édifices publics. J'observerai qu'en 1890-91, une somme totale de \$291,775 a été votée pour ériger des bureaux publics dans la province d'Ontario, et de cette somme, la chambre est requise de voter de nouveau \$138,000. Le crédit pour la province de la Nouvelle-Ecosse était de \$33,000 et la chambre est requise de voter de nouveau \$10,000, ou beaucoup moins qu'un cinquième du crédit de Ontario. Un cinquième du crédit voté pour la province d'Ontario ne formerait que \$71,000, tandis que la province d'Ontario a eu \$138,000. La population d'Ontario est de 2,000,000 et celle de la Nouvelle-Ecosse de 450,000. En proportion de sa population, la Nouvelle-Ecosse aurait droit à un cinquième du crédit voté pour la province d'Ontario ; cependant, la Nouvelle-Ecosse n'a que \$10,000 pour ériger des bureaux publics, tandis que la province d'Ontario a \$138,000, presque quatorze fois ce qu'on donne à la Nouvelle-Ecosse. Je ne sache pas qu'on puisse prendre une autre base que celle-là pour déterminer combien d'argent doit être voté pour chaque province. Si on voulait établir une règle plus équitable, exiger par exemple qu'une ville donne un revenu déterminé pour lui accorder des édifices public, je serais en faveur de cela. Les députés d'Ontario ont parfaitement raison de critiquer les dépenses folles qui se font dans les comtés qui supportent le gouvernement ; cependant, je crois qu'il reste encore à ce dernier une parcelle d'équité et c'est pour cela, que je me lève et que je demande justice pour mon comté et pour la province de la Nouvelle-Ecosse.

M. McMULLEN : Je ne puis pas laisser sans réponse les paroles qui viennent de tomber des lèvres de mon honorable ami (M. Forbes.) Qu'il jette un coup d'œil sur les dépenses publiques faites

dans la Nouvelle-Ecosse ; il verra que depuis dix ans, le Canada a consacré \$8,000,000 à la construction de chemins de fer dans la Nouvelle-Ecosse, tandis qu'il n'en a dépensé que \$1,950,000 dans la province d'Ontario. Nous avons jeté l'argent à pleine main dans ce gouffre de la Nouvelle-Ecosse, où nous avons non seulement subventionné les chemins de fer, mais où nous les avons construits en entier de notre argent. Les villes et villages de la Nouvelle-Ecosse contribuent-elles par des *boni* à la construction des chemins de fer ? Ils n'y contribuent pas pour une seule piastre ; le gouvernement a dépensé \$8,000,000 pour leur faire des chemins de fer, tandis qu'il n'a pas dépensé \$2,000,000 dans la province d'Ontario. Je prie mon honorable ami (M. Forbes) de mettre cela à côté de son raisonnement au sujet des édifices publics. Je remarque que les recettes brutes du bureau de poste de Dartmouth sont de \$1,725, qu'on y émet pour \$9,112.30 de mandats, montant total de la commission \$80.04 ; montant total de mandats, \$4,919 ; compensation payée au maître de poste, \$28.11.

M. FOSTER : Vous devez vous tromper à propos des mandats.

M. McMULLEN : Je prends ces chiffres dans le rapport du ministre des postes. Il se trompe quelque fois, mais le rapport est exact.

M. FOSTER : Je crois que vous le lisez mal.

M. McMULLEN : Comparons cela avec les bureaux de poste du comté de Wellington. Dans ma propre ville, Mount Forest, les recettes brutes du bureau de poste sont \$3,902.88, le nombre des mandats, 2,428, la somme qu'ils représentent, \$29,884.74 ; le montant total de commission reçue, \$215.93 ; le montant total des mandats payés, \$17,089.45 ; la compensation payée au maître de poste sur les mandats, \$84.83 ; son salaire, \$1,040. On voit qu'il s'y fait beaucoup plus d'affaires qu'à Dartmouth. Dans le bureau de poste de Harrison, comté de Wellington, le revenu est de \$3,092.68 ; le nombre de mandats émis, 1,212 ; la somme qu'ils représentent, \$13,884.88 ; le montant des mandats payés, \$7,744.84 ; le salaire du maître de poste, \$920. Ces deux bureaux de poste sont beaucoup plus importants que celui de Dartmouth. Je dis qu'il est temps que nous adoptions une règle pour la construction des édifices publics. Qu'on dise qu'une ville n'aura droit d'avoir des édifices publics que si elle donne un revenu brut de \$8,000 ou \$10,000 ; fort bien ! mais qu'on adopte une règle. Voyez ce que vous avez fait quand vous avez construit le bureau de poste à Saint-Jérôme, dans le comté de l'honorable secrétaire d'Etat, ville dont le bureau de poste ne donnait pas un revenu brut de \$2,000 environ, tandis que des villes comme Woodstock, dans la province d'Ontario, qui donnent \$12,000 à \$15,000 de revenu par année, n'ont pas de bureau de poste. Je dis que les honorables membres de la droite se sont conduits jusqu'ici d'une manière humiliante et qu'il est temps que la chambre s'occupe de la chose. Mon honorable ami, le député de Pictou (M. Tupper) a voulu démontrer que l'édifice public de Pictou a été érigé sous le gouvernement-Mackenzie.

M. TUPPER : Et c'est vrai.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Ce n'est pas exact ; vous êtes complètement dans l'erreur ; le crédit destiné à cette construction a été voté en 1872.